

Remboursement des prêts du Compte d'urgence (CUEC):

Le Bloc Québécois demande plus de flexibilité pour les entreprises

Québec, le 27 octobre 2023 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola presse la vice-première ministre Chystia Freeland et le gouvernement fédéral de faire preuve de souplesse à l'égard des entreprises qui ont contracté un prêt du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), lesquelles n'ont pas encore retrouvé le rythme de leurs activités pré-pandémie et peinent à rembourser ces prêts. Signalant que les PME sont l'essence même des économies locales, la députée demande davantage de flexibilité pour les entrepreneurs dans le remboursement de leur prêt lié au CUEC, notamment par des assouplissements quant à la date de remboursement ou par la possibilité d'ententes de paiements.

« Le gouvernement a annoncé un sursis de trois mois pour les PME devant rembourser le CUEC, mais c'est nettement insuffisant pour éviter la vague de faillites qui se profile à l'horizon. Dans les conditions actuelles, des milliers d'entreprises québécoises ne pourront rembourser leur prêt et perdront la subvention qui y est reliée, et cela touchera inévitablement plusieurs PME de notre région », avise la députée bloquiste.

« Le Bloc Québécois joint sa voix à celle de l'Assemblée nationale du Québec qui a voté unanimement une motion demandant de repousser substantiellement l'échéance du 31 décembre 2023 pour le remboursement des prêts liés au CUEC. Depuis, les 13 premiers ministres des provinces et territoires du Canada ont demandé au premier ministre Trudeau un sursis d'une année supplémentaire pour le remboursement du prêt avec subvention. Tous sont unanimes : Ottawa doit prendre la situation au sérieux et cesser d'ignorer la réalité vécue par nos PME », de conclure la députée Vignola.

– 30 –

Source :

David Rompré

Directeur de bureau

Julie Vignola, députée

Beauport-Limoilou

418 717-5462 - david.rompre.308@parl.gc.ca